

CHAPITRE V

PREFERENCES EN MATIÈRE DE FECONDITE

Traditionnellement, les togolaises ont toujours pratiqué l'espace des naissances. Comme l'ont montré différentes études démographiques qui ont traité du sujet (Locoh, 1984; Assogba et Locoh, 1985), cet espace s'est surtout réalisé par le biais des déterminants proches dont l'allaitement maternel, l'abstinence post-partum et l'aménorrhée post-partum. La contraception moderne n'a pratiquement joué aucun rôle dans ce contrôle des naissances. Ce qui devient de plus en plus certain, c'est la réduction des périodes d'allaitement et d'abstinence liée à des facteurs de modernité tels que l'urbanisation, la scolarisation, etc. Si l'on tient compte de la faible prévalence de la contraception on peut penser qu'il y a une contradiction entre la taille de famille souhaitée et celle de la descendance réalisée et que celle-ci, vu les changements en cours au niveau des déterminants proches, risque d'augmenter de façon appréciable. L'EDST a abordé le sujet des préférences en matière de fécondité par le biais de questions concernant le désir d'avoir ou non des enfants supplémentaires, le délai d'attente avant d'avoir le prochain enfant, et la taille idéale de la famille.

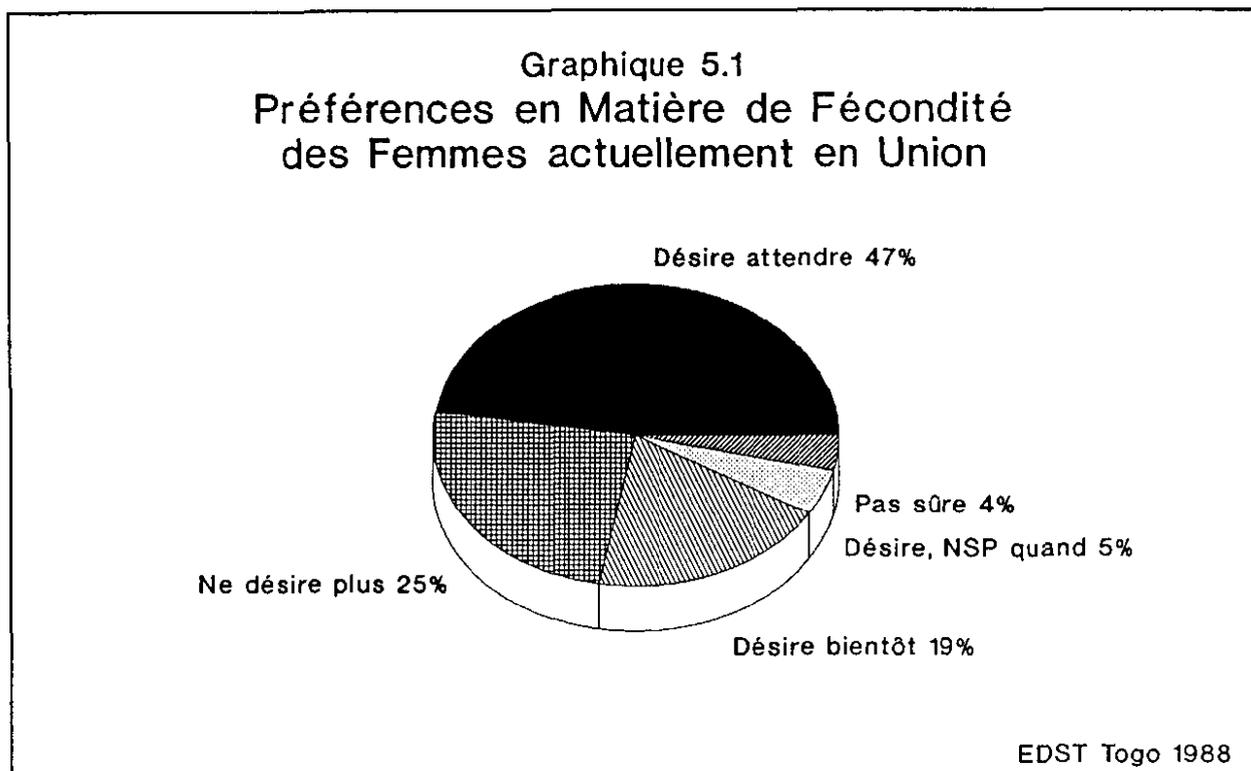
Rappelons que les informations sur les attitudes et les opinions sur lesquelles se fonde l'analyse sont des indicateurs potentiels d'un comportement futur. Mais les données de ce type de recherche doivent être interprétées avec précaution du fait qu'elles proviennent de femmes qui en sont à différents moments de leur vie féconde.

5.1 DESIR D'AVOIR DES ENFANTS

Le tableau 5.1 donne la répartition des femmes en union selon le désir d'avoir des enfants et le nombre d'enfants vivants.

Préférence en matière de fécondité	Nombre d'enfants vivants							Total
	0	1	2	3	4	5	6+	
Veut un enfant en moins de 2 ans	52,1	24,4	23,5	18,2	16,0	10,3	10,0	19,2
Veut attendre 2 ans ou plus	5,0	70,2	65,1	60,3	50,0	37,4	18,3	47,3
Veut un enfant, mais NSP quand	40,7	3,4	4,0	3,6	2,6	1,7	1,3	4,9
Indécise	1,4	1,0	2,6	4,9	4,8	5,3	5,2	3,7
Ne veut plus d'enfant	0,7	1,0	4,8	13,1	26,6	45,4	65,2	24,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	140	409	421	390	312	302	480	2454

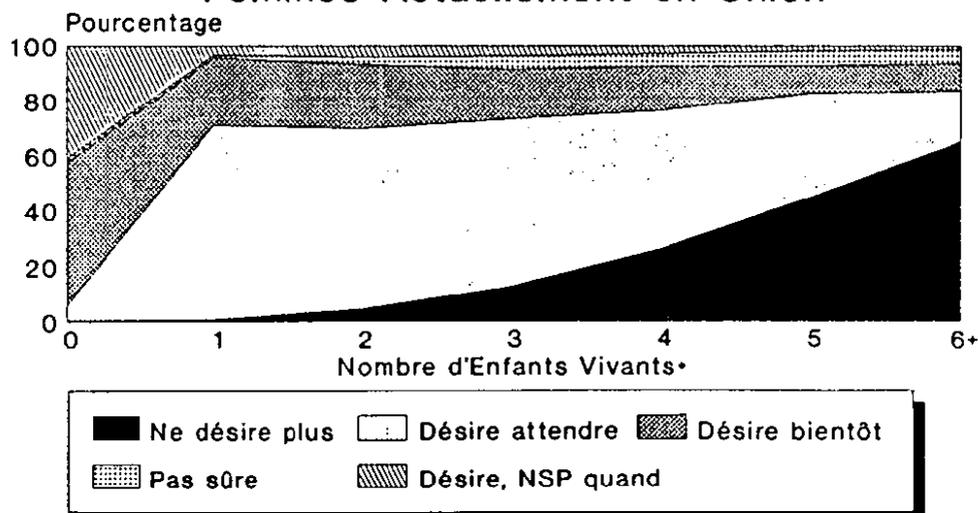
Presqu'une femme sur cinq en union (19,2 %) a manifesté le désir d'avoir un prochain enfant dans les deux années à venir et une femme sur deux (47,3 %) en voudrait après deux ans. Une femme sur quatre (24,8 %) a déclaré ne plus vouloir avoir du tout d'enfants supplémentaires (graphique 5.1).



Lorsqu'on fait intervenir la parité déjà atteinte par les femmes, les nullipares se distinguent par leur forte proportion à souhaiter avoir un enfant. Une femme nullipare sur deux souhaite un enfant dans les deux années à venir (52,1 %) et deux femmes sur cinq en veulent, mais ne savent pas quand cela pourra se faire (40,7 %). A partir d'une naissance vivante, les femmes deviennent relativement moins nombreuses à souhaiter avoir un enfant dans un avenir immédiat: d'une femme sur quatre (24,4 %) à souhaiter un enfant dans les deux prochaines années chez celles qui n'ont eu qu'une naissance vivante, on passe ainsi à une femme sur dix (10 %) chez celles qui en ont eu au moins six. La plupart des femmes en union de parité inférieure à 5 enfants souhaitent, entre 50 pour cent et 70 pour cent, avoir un enfant, mais au-delà de deux ans. Les femmes les plus nombreuses à souhaiter ne plus avoir d'enfants sont celles qui ont une parité au moins égale à quatre enfants (entre 26,6 % et 65,2 %), comme l'indique le graphique 5.2.

Les données sur le désir d'avoir des enfants selon l'âge, présentées dans le tableau 5.2, montrent que les femmes âgées de 35 ans ou plus sont les plus nombreuses à ne plus vouloir d'enfants. La proportion varie de 40,6 pour cent chez les femmes en union de 35-39 ans à plus de deux tiers (68,4 %) chez celles âgées de 45-49 ans. Ces femmes ont en effet déjà fait la preuve de leur fécondité et ont sans doute atteint la descendance qu'elles auraient voulu avoir. Les femmes des jeunes générations se retrouvent, en majorité, à vouloir un enfant, mais au-delà des deux prochaines années. Six femmes sur dix au moins sont dans cette situation chez les femmes âgées de moins de trente ans. C'est dans ces groupes de jeunes générations que se retrouvent également les femmes les plus nombreuses à vouloir un enfant dans les deux prochaines années: les proportions varient de 20,8 pour cent chez les femmes de 30-35 ans à 26 pour cent chez celles de 15-19 ans.

Graphique 5.2
Préférences en Matière de Fécondité
Selon le Nombre d'Enfants Vivants
Femmes Actuellement en Union



• y compris grossesse actuelle

EDST Togo 1988

TABEAU 5.2 REPARTITION (EN %) DES FEMMES EN UNION SELON LE DESIR D'AVOIR D'AUTRES ENFANTS ET L'AGE ACTUEL, EDST, 1988

Préférence en matière de fécondité	Age actuel							Total
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
Veut un enfant en moins de 2 ans	26,0	15,7	23,1	20,8	16,8	18,6	12,1	19,2
Veut attendre 2 ans ou plus	60,9	72,9	61,3	42,2	32,4	14,8	8,7	47,3
Veut un enfant, mais NSP quand	10,9	5,0	3,8	3,9	6,2	3,4	4,4	4,9
Indécise	1,0	2,1	2,7	5,0	4,1	6,8	6,3	3,7
Ne veut plus d'enfant	1,0	4,3	9,1	28,1	40,6	56,4	68,4	24,8
TOTAL	100,0							
EFFECTIF	192	484	558	438	340	236	206	2454

La situation observée ci-dessus est davantage nuancée en fonction des caractéristiques socio-démographiques comme le montre le tableau 5.3. Ainsi, lorsque l'on considère le milieu de résidence, les femmes urbaines ayant déjà atteint une descendance d'au moins trois enfants sont relativement très nombreuses à ne pas souhaiter avoir d'autres enfants. En milieu rural, cette préférence prend de l'importance seulement à partir de la parité quatre, et reste plus faible qu'en milieu urbain (44 % en milieu rural et 64 % en milieu urbain). Si l'on distingue la ville de Lomé, la proportion de femmes ne désirant

plus d'enfants après la parité trois, est encore plus importante que dans l'ensemble du milieu urbain (26,7 % à la parité trois et 66,9 % à partir du quatrième enfant). Au niveau régional, une femme sur cinq (20,1 %) dans la Région Maritime ne souhaite plus avoir d'enfants supplémentaires à partir de la troisième naissance; dans les mêmes conditions, il y en a 14,9 pour cent dans la Région des Plateaux, 7,3 pour cent dans la Région Centrale et 4,8 pour cent dans la Région de la Kara. Aucune femme ne se retrouve dans cette catégorie dans la Région des Savanes. A partir de la parité quatre, on en observe 58,4 pour cent dans la Région Maritime, 54,4 pour cent dans la Région des Plateaux, relativement moins dans la Région Centrale (40,2 %) et celle de la Kara (42,6 %) et beaucoup moins dans la région des Savanes (24,2 %).

TABLEAU 5.3 POURCENTAGE DES FEMMES EN UNION QUI NE VEULENT PLUS D'ENFANT SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, EDST, 1988

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre d'enfants vivants					Total
	0	1	2	3	4+	
MILIEU						
Urbain	0,0	0,7	4,5	25,0	64,0	28,9
Lomé	0,0	0,0	6,4	26,7	66,9	29,9
Autre Ville	0,0	2,0	1,8	22,6	59,8	27,5
Rural	1,1	1,1	4,9	7,3	44,0	23,2
REGION						
Maritime	0,0	1,1	5,6	20,1	58,4	29,7
Des Plateaux	4,0	1,1	5,3	14,9	54,4	27,8
Centrale	0,0	0,0	4,4	7,3	40,2	20,9
De la Kara	0,0	0,0	4,0	4,8	42,6	20,6
Des Savanes	0,0	2,1	1,9	0,0	24,2	11,8
INSTRUCTION						
Aucune instruction	0,0	1,9	4,4	10,3	46,6	26,6
Primaire	2,6	0,0	4,3	13,7	54,6	21,1
Secondaire et plus	0,0	0,0	7,5	32,4	65,0	20,8
TOTAL	0,7	1,0	4,8	13,1	48,7	24,8

Pour ce qui est du niveau d'instruction, un tiers des femmes (32,4 %) ayant au moins le niveau secondaire ne souhaitent plus avoir d'enfants, contre 13,7 pour cent chez celles qui ont le niveau d'instruction primaire et 10,3 pour cent chez celles qui n'ont aucun niveau d'instruction. Dès le quatrième enfant, deux femmes sur cinq (65 %) de niveau d'instruction secondaire ne souhaitent plus avoir d'enfant contre un peu plus d'une femme sur deux chez les femmes de niveau primaire (54,6 %) et un peu moins de la moitié des femmes sans instruction (46,6 %).

5.2 BESOIN FUTUR POUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

A partir de ces résultats, il ne fait aucun doute qu'il y a un écart profond entre les objectifs des femmes en matière de fécondité et leurs comportements ou intentions pour les atteindre. En effet, vu les faibles proportions de femmes qui pratiquent actuellement la contraception, il y a des raisons de s'inquiéter sur les moyens dont disposeront ces femmes qui ne veulent plus d'enfants, pour atteindre leurs

objectifs de descendance, alors qu'elles sont non seulement en union, mais aussi en âge de procréer. Celles qui ne pratiquent aucune contraception constituent certainement une population de "femmes à protéger" par la contraception. Dans le tableau 5.4, on a sélectionné deux grands groupes de femmes:

- le premier groupe comprend les femmes en union qui seraient susceptibles d'utiliser maintenant ou dans l'avenir la contraception dans le but d'éviter une grossesse qui n'est pas désirée. Il s'agit des femmes fertiles qui n'utilisent pas une méthode contraceptive au moment de l'enquête, et qui ne veulent plus d'enfant ou veulent retarder la prochaine naissance pour une période de deux ans au moins. Cette catégorie comprend également les femmes qui ne sont pas soumises à un risque immédiat de grossesse (femmes actuellement enceintes, en aménorrhée, ou non sexuellement actives).
- Le second groupe comprend les femmes qui ont les mêmes caractéristiques que celles du premier groupe et qui ont en plus l'intention de pratiquer une méthode contraceptive dans l'avenir.

TABLEAU 5.4 POURCENTAGE DES FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION SUSCEPTIBLES DE PRATIQUER LA PLANIFICATION FAMILIALE DANS L'AVENIR ET POURCENTAGE DE CELLES AYANT L'INTENTION D'ADOPTER UNE METHODE DANS L'AVENIR SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, EDST, 1988

Caractéristiques socio-démographiques	Susceptibles d'utiliser*			Ayant l'intention d'utiliser			Effectif
	Tous, Ne veut plus	Tous, Diffère	Tous, Total	Intent, Ne veut plus	Intent, Diffère	Intent, Total	
MILIEU							
Urbain	16,7	38,0	54,8	8,9	16,6	25,5	705
Lomé	19,0	38,5	57,5	9,5	15,0	24,5	421
Autre Ville	13,4	37,3	50,7	8,1	19,0	27,1	284
Rural	14,2	36,7	50,9	6,5	13,6	20,1	1749
REGION							
Maritime	17,6	37,2	54,8	7,9	13,4	21,2	1018
Des Plateaux	18,6	43,9	62,5	9,1	13,9	23,0	547
Centrale	14,7	42,2	57,0	6,2	18,6	24,8	258
De la Kara	10,0	31,2	41,2	7,0	14,6	21,6	301
Des Savanes	5,2	26,7	31,8	3,0	15,2	18,2	330
INSTRUCTION							
Aucune instruction	16,8	34,0	50,8	7,3	11,0	18,3	1664
Primaire	11,6	45,5	57,2	7,3	22,1	29,3	593
Secondaire et plus	8,6	37,6	46,2	6,6	20,3	26,9	197
TOTAL	14,9	37,1	52,0	7,2	14,4	21,6	2454

*On définit les femmes susceptibles d'utiliser par le fait qu'elles sont fertiles, n'utilisent pas la contraception au moment de l'enquête et ne désirent plus d'enfants ou bien désirent retarder la prochaine naissance de deux ans ou plus.

Pour l'ensemble du premier groupe, une femme en union sur deux (52 %) se trouve dans le besoin de pratiquer la contraception: les femmes ne voulant plus d'enfant (14,9 %) représentent 40 pour cent de celles qui veulent espacer leurs naissances (37,1 %). Selon le milieu de résidence, les femmes urbaines sont plus concernées que les rurales (54,8 % contre 50,9 %) et plus à Lomé que dans les autres villes (57,5 % contre 50,7 %).

Sur le plan des régions, les Plateaux viennent en tête avec trois femmes sur cinq (62,5 %) qui, soit ne souhaitent plus avoir d'autres enfants (18,6 %), soit en voudraient encore mais plus tard (43,9 %). La Région Centrale et la Région Maritime suivent avec plus de la moitié des femmes en union (57 % et 54,8 %); quant aux régions de la Kara et des Savanes, elles comptent respectivement 41,2 pour cent et 31,8 pour cent de femmes en union qui ont besoin d'être protégées. Selon le niveau d'instruction, les femmes d'instruction primaire sont relativement les plus nombreuses à être dans le besoin d'être protégée (57,2 %), suivies de celles sans instruction (50,8 %), et de celles ayant le niveau secondaire ou plus (46,2 %).

Si de façon générale, une femme en union sur deux ne dispose pas des moyens pour réaliser ses objectifs de fécondité, seulement une sur cinq (21,6 %) a manifesté l'intention d'utiliser une méthode contraceptive dans l'avenir. Cette proportion est supérieure à celle trouvée au Sénégal: 19 pour cent (EDS,1986) et au Mali: 9,9 pour cent (EDS,1987). On constate que plus de la moitié des femmes en union qui ont besoin d'être protégées n'ont donc pas l'intention de recourir à la contraception pour atteindre leur objectif de descendance. Les variations de l'intention d'utiliser la contraception sont sensibles aux caractéristiques socio-démographiques mais les différences sont relativement faibles.

5.3 NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DESIRES

Une autre manière de saisir la préférence des femmes en matière de fécondité est de connaître le nombre moyen total d'enfants qu'elles désirent. Pour saisir la taille idéale de la famille désirée, on a posé à toutes les femmes une des questions suivantes:

Pour les femmes qui n'ont pas d'enfant la question est formulée comme suit: "Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous désirez combien voudriez-vous en avoir?"

Pour les femmes qui ont des enfants, on a demandé: "Si vous pouviez recommencer à partir du temps où vous n'aviez pas d'enfants et pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous désirez, combien voudriez-vous en avoir?"

Plus la taille idéale de la famille va dans le sens d'une descendance élevée, plus la femme optera facilement pour des moyens appropriés de contrôle de la fécondité. Dans la société traditionnelle, pour favoriser l'objectif social de fécondité, l'espacement des naissances était le principal moyen et on l'obtenait par le biais des divers déterminants proches. Dans la société contemporaine en transition, il est fort probable que les normes aient aussi connu des changements. D'ailleurs le tableau 5.5 montre que si les femmes togolaises restent encore attachées à la famille nombreuse, elles désirent beaucoup moins d'enfants que les femmes sénégalaises ou maliennes: l'EDST donne un nombre total d'enfants désirés de 5,3 enfants parmi toutes les femmes et de 5,6 enfants parmi les femmes actuellement en union; au Sénégal le nombre idéal est de 7,0 enfants (EDS,1986), et au Mali, il est de 6,9 enfants (EDS,1987) parmi les femmes en union.

Il est à noter que presque toutes les femmes enquêtées ont donné des réponses numériques, et que 0,5 pour cent seulement ont donné des réponses non-numériques telles que "Ça dépend de Dieu". Ceci est la preuve d'une attitude qui est loin d'être fataliste comme c'est le cas dans d'autres pays africains. Le nombre idéal de 5,3 enfants parmi toutes les femmes est inférieur à l'ISF (6,6), ce qui indique que les changements de comportement en matière de reproduction pourraient se concrétiser si les femmes du Togo arrivaient à obtenir facilement des services en matière de contraception. Dans la plupart des cas,

deux modes apparaissent dans la répartition des réponses: quatre enfants et six enfants. Les femmes qui ont une descendance inférieure à trois ont déclaré un nombre idéal d'environ cinq enfants alors que celles qui en ont eu au moins trois ont déclaré un nombre idéal de plus de cinq enfants en moyenne.

TABLEAU 5.5 REPARTITION (EN %) DE TOUTES LES FEMMES SELON LE NOMBRE IDEAL D'ENFANTS ET LE NOMBRE ACTUEL D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE), EDST, 1988

Nombre total d'enfants désirés	Nombre d'enfants vivants							Total
	0	1	2	3	4	5	6+	
0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1
1	1,0	0,4	0,2	0,2	0,0	0,9	0,6	0,5
2	12,4	6,9	4,0	4,5	4,5	6,0	6,1	7,1
3	9,8	8,0	4,8	3,3	2,4	2,8	2,8	5,6
4	43,2	47,2	40,0	31,0	27,7	27,0	32,6	37,2
5	8,8	8,4	10,3	13,0	7,5	10,7	6,1	9,1
6+	24,2	29,1	40,0	47,2	57,5	51,6	50,7	39,9
Réponse non-numérique	0,5	0,0	0,4	0,7	0,3	0,9	0,8	0,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	799	525	455	422	332	318	509	3360
Moyenne (toutes les femmes)	4,5	4,9	5,4	5,6	6,2	5,7	5,9	5,3
Effectif toutes les femmes)	795	525	453	419	331	315	505	3343
Moyenne (femmes en union)	5,5	5,1	5,4	5,6	6,2	5,6	5,9	5,6
Effectif (femmes en union)	140	409	419	388	311	299	476	2442

Quand on prend en compte certaines caractéristiques de la femmes comme l'âge et les autres caractéristiques socio-économiques, le tableau 5.6 montre les femmes de moins de 30 ans ont un idéal de descendance inférieur à celui des femmes des générations les plus anciennes. Le nombre idéal moyen varie entre 4,7 et 5,4 enfants dans le premier groupe tandis que dans le second, il varie entre 5,7 et 5,9. Par milieu d'habitat les femmes urbaines semblent désirer moins d'enfants que les femmes rurales: l'écart absolu est de 1,5 enfants entre les deux milieux (4,3 dans l'urbain contre 5,8 dans le rural). Les différences selon le niveau d'instruction, sont encore plus prononcées. L'écart absolu atteint 2,2 enfants entre les femmes qui n'ont pas d'instruction et celles qui ont le niveau secondaire ou plus. Enfin, par région, les femmes de la Région Maritime sont celles qui désirent le moins d'enfants (nombre idéal: 4,6 enfants), tandis que les femmes de la Région des Savanes sont celles qui en désirent le plus (nombre idéal: 7,3 enfants).

Pour terminer, on a demandé aux femmes ayant au moins une naissance, si le dernier enfant était planifié, non planifié mais souhaité pour plus tard, ou non désiré. L'objectif de la question est de mesurer le degré de réussite des couples dans le contrôle de leur fécondité. Le tableau 5.7 montre que pour les naissances qui sont survenues au cours des douze mois précédant l'enquête, six enfants sur dix (59,7 %) étaient désirées à ce moment là, plus de trois sur dix (32,9 %) étaient désirées pour plus tard et moins d'un enfant sur dix seulement (7 %) n'étaient pas désirés. Les naissances de rang 1 et 2 semblent être plus planifiées que celles de rang 3 ou plus; en effet 64,3 pour cent des enfants de rang 1 et 2 sont désirées

contre 57,2 pour cent des enfants de rang 3 ou plus. A l'inverse il y a 2,9 pour cent des enfants de rang 1 et 2 qui ne sont pas désirés contre 9,2 pour cent des enfants de rang 3 ou plus.

TABLEAU 5.6 NOMBRE MOYEN IDEAL D'ENFANTS POUR TOUTES LES FEMMES SELON L'AGE A L'ENQUETE ET CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES, EDST, 1988

Caractéristiques socio-démographiques	Age actuel							Total
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
MILIEU								
Urbain	3,8	4,1	4,5	4,6	4,8	4,5	5,3	4,3
Lomé	3,7	3,9	4,2	4,3	4,5	4,1	5,1	4,1
Autre Ville	3,9	4,6	5,1	5,1	5,4	5,0	5,6	4,7
Rural	5,3	5,6	5,9	6,2	6,0	6,1	6,1	5,8
REGION								
Maritime	4,1	4,2	4,6	4,9	5,0	5,2	5,7	4,6
Des Plateaux	4,6	5,0	5,3	5,2	5,3	5,4	5,7	5,1
Centrale	5,0	5,4	6,1	8,9	6,6	6,5	7,0	6,2
De la Kara	5,2	5,3	5,5	5,8	6,2	5,6	6,3	5,6
Des Savanes	7,0	7,3	7,7	7,1	8,1	7,1	6,1	7,3
INSTRUCTION								
Aucune instruction	5,8	5,9	6,0	6,2	6,0	6,0	6,0	6,0
Primaire	4,2	4,5	4,9	4,9	4,7	4,9	5,3	4,6
Secondaire et plus	3,6	3,8	4,0	3,6	4,5	3,5	6,0	3,8
TOTAL	4,7	5,0	5,4	5,7	5,7	5,7	5,9	5,3

TABLEAU 5.7 POURCENTAGE DES FEMMES AYANT UNE NAISSANCE DES 12 DERNIERS MOIS SELON LE DESIR OU NON D'AVOIR LA NAISSANCE ET LE RANG DE NAISSANCE, EDST, 1988

Désir ou non d'avoir la dernière naissance	Rang de naissance		Total
	1-2	3+	
Voulait au moment	64,3	57,2	59,7
Voulait plus tard	32,8	32,9	32,9
Ne voulait pas	2,9	9,2	7,0
Non-classifiable	0,0	0,7	0,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	241	456	697

5.4 CONCLUSION

Les données de ce chapitre montrent que la majorité des femmes togolaises désirent espacer ou limiter leurs naissances: presque une femme en union sur deux (47,3 %) a répondu qu'elle veut attendre au moins deux ans avant d'avoir le prochain enfant et une sur quatre (24,8 %) a déclaré ne plus vouloir d'enfants.

Comme on l'a annoncé dans le chapitre précédent, il y a lieu de penser que des changements d'attitudes vis-à-vis de la procréation sont en cours; en effet, le nombre moyen total d'enfants désirés atteint 5,3 enfants parmi toutes les femmes et 5,6 enfants parmi les femmes actuellement en union. Ce nombre idéal est inférieur à l'indice synthétique de fécondité des 5 années précédant l'enquête qui est de 6,6 enfants. Mais ces changements de comportement en matière de fécondité ne pourront se concrétiser que si les femmes cibles arrivaient à obtenir les services de contraception demandés.

